

Chancellerie des universités de Paris



# APPEL À CANDIDATURES

MONTANT DU PRIX :  
1 500 €

# Prix Henri Hertz

# 2018

#PrixHertz  
#SorbonneFr

[www.sorbonne.fr](http://www.sorbonne.fr)

# Prix Henri HERTZ 2018

## APPEL À CANDIDATURES

### Henri HERTZ (1875-1966)

Né le 17 juin 1875 à Nogent-sur-Seine d'une famille juive lorraine, Henri HERTZ rencontre au lycée de Rennes Alfred JARRY dont il devient l'ami et le condisciple.

**C'est l'époque de l'affaire DREYFUS qui marquera fortement l'adolescent...Fils de militaire, il prend conscience de son judaïsme et de ses implications politiques.**

Installé à Paris en 1895, il collabore aux grandes revues littéraires telles que la *Revue générale Internationale* de Louis GASTINE, *Mercure de France* ou encore la *Revue blanche* à partir de 1901.

La vie parisienne et journalistique permet à Henri HERTZ de se lier avec André SALMON, Georges DUHAMEL et Max JACOB, qui le tient pour « l'un des plus singuliers [écrivains] du moment ». Il publie ses premières œuvres en 1906 mais ce n'est qu'à partir de 1912 qu'il est remarqué avec *Les apartés*, œuvre emplies d'un humour grinçant et de sombres pressentiments. La critique le salue alors comme le meilleur recueil de vers de l'année.

Il rencontre par la suite Aristide BRIAND et, sous son égide, participe à *La Démocratie Sociale* puis à *La Phalange*, revue représentative du mouvement néo-symboliste.

La majeure partie de son œuvre – poèmes, essais, contes, nouvelles et romans – se situe entre l'après-guerre et le début des années trente : *Lieux communs*, *Barbusse*, *Degas*, *Le guignol horizontal*, *Enlèvement sans amant*, etc. **En 1939, il est lauréat du Prix Mallarmé – l'une des plus prestigieuses distinctions poétiques françaises – pour son recueil *Passavant*.**

Parallèlement, Henri HERTZ entreprend une carrière de journaliste international. Il entrevoit dès 1922 les dangers de la naissance du fascisme en Italie et participe en 1925 à la création du Comité d'Action France-Palestine. Il sera, plus tard, secrétaire général de la section française du Congrès juif mondial.

L'engagement d'Henri HERTZ face à la montée des périls qui secouent l'entre-deux-guerres se poursuivra encore de 1940 à 1944 par une activité clandestine intense. Après la libération, il restera hanté par les déchainements de violence provoqués par le nazisme et rédigera un document qui sera communiqué aux jurés du procès Pétain, *Les juifs à la barre*, où il parle « au nom de tous les juifs de France » ; en 1952 encore, il donnera à la revue *Quand même* un article contre le racisme, *Ce petit mot*.

Son œuvre journalistique (collaboration à la revue *Europe*) et littéraire (*La tragédie des Temps volages* – morceaux choisis publiés en 1955, étude sur le peintre Zarfin en 1963) se continuera jusqu'à sa mort, le 11 octobre 1966.

Michel DECAUDIN, professeur émérite de lettres à la Sorbonne écrivait : « Tirailé entre l'ironie et l'attendrissement, la mélancolie et la confiance en l'avenir [...] Henri HERTZ est au carrefour des incertitudes et des espérances de la poésie moderne. »

Robert SABATIER, de l'Académie Goncourt, dans son *Histoire de la poésie française- La poésie du XX<sup>e</sup> siècle* en dira : « Mais il y a chez cet homme libre et généreux d'autres aspects : il est un vengeur de l'homme, un destructeur d'impostures, voire un anarchisant apportant sans cesse un message d'amour humain. Sa poésie est parfaitement originale et les témoignages le concernant l'indiquent ».

Poète, écrivain, journaliste, Henri HERTZ était le témoin engagé de son époque alliant une plume sarcastique et amère à un esprit ouvert, généreux et libéral, qui a su prendre le parti des faibles et des opprimés contre l'autoritarisme et toutes les formes d'exclusion de la fin du XIX<sup>e</sup> et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

## Prix Henri HERTZ APPEL À CANDIDATURES 2018

La Chancellerie des universités de Paris, dépositaire des traditions de l'ancienne Université de Paris, attribue chaque année, des prix, bourses et subventions provenant de dons ou de legs qui lui ont été consentis.

### PRÉSENTATION DU PRIX

La Chancellerie des universités de Paris décerne, depuis 1986, le prix Henri HERTZ. Il récompense, selon la volonté d'Emma Hertz, veuve de l'écrivain « *la meilleure œuvre qui lui sera soumise pour un étudiant ou tout autre auteur, propre à faire connaître ou comprendre les préoccupations éthiques et civiques du courant et du milieu auxquels a appartenu Monsieur Henri HERTZ, ou à reprendre dans une œuvre de création, les inspirations de ce courant et de ce milieu.* »

Cette référence ne doit pas être interprétée comme impliquant une exclusivité au profit d'une origine, d'une confession ou d'une idéologie déterminée. **Les préoccupations éthiques et civiques chères à Henri HERTZ, concernent notamment la lutte contre l'autoritarisme et toutes les formes d'exclusion. La biographie présentée en préambule atteste de ses engagements et de ses talents d'écrivain et de poète.**

Pour l'année 2018, le montant du prix s'élève à 1 500 €.

### CRITERES DE CANDIDATURE

Le prix récompense une création écrite, dont le propos s'inscrit dans le courant décrit ci-dessus et dont la rédaction originale est en langue française.

Elle devra avoir été publiée ou soutenue au cours des deux années précédant l'année de la candidature.

Il pourra s'agir aussi bien d'un travail de portée historique et critique que d'une œuvre littéraire ou artistique proprement dite, du travail d'un étudiant comme de celui d'un enseignant ou de tout autre écrivain.

Aucune condition d'âge ou de nationalité n'est exigée.

Les candidatures de thèses sont obligatoirement présentées par le biais des établissements d'enseignement supérieur suivants :

- les universités de Paris et d'Île de France
- l'École des hautes études en sciences sociales
- l'Institut national des langues et civilisations orientales
- l'École Pratique des Hautes Études
- l'Institut d'études politiques de Paris
- le Muséum national d'Histoire naturelle
- l'École nationale des chartes.

Les candidatures d'ouvrages sont présentées par le biais des maisons d'édition.

## CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Les universités et établissements habilités sont invités à diffuser l'appel à candidature auprès des doctorants ayant présenté leurs soutenance de thèse les deux années précédant cet appel à candidature.
- Les maisons d'édition effectuent leur propre sélection.

Chaque candidature devra comporter :

- **huit** exemplaires de l'ouvrage  
ou,
- **huit** résumés imprimés de la thèse (accompagnés, sur une clé USB, d'un exemplaire numérisé de l'intégralité de la thèse au format PDF et d'un exemplaire numérisé du rapport de thèse) ;
- la fiche de renseignements ci-jointe, dûment complétée <sup>1</sup>.

Les candidatures devront être adressées **au plus tard, le 11 juin 2018** à l'adresse suivante :

Par envoi postal :

Chancellerie des universités de Paris (DAC)  
47, rue des Écoles – 75005 Paris

Par portage :

Chancellerie des universités de Paris (DAC)  
10, rue de la Sorbonne (2<sup>e</sup> étage) – 75005 Paris

Les délibérations du jury se déroulent traditionnellement au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année. Les candidats sont informés des résultats dans la semaine qui suit les délibérations.

### Contacts

Chancellerie des universités de Paris  
Division de l'administration de la Chancellerie  
Service Développement et Mécénat  
10, rue de la Sorbonne – 75005 Paris  
01 40 46 21 19  
[prix.chancellerie@ac-paris.fr](mailto:prix.chancellerie@ac-paris.fr)

<sup>1</sup> Disponible au téléchargement sur [www.sorbonne.fr](http://www.sorbonne.fr)